

DÉFINITION DE "DROGUE"

Par Profil supprimé Postée le 31/12/2011 13:29

Bonjour,
je ne trouve aucune définition du mot "drogue" dans le site!!!
or, suivant certaines acceptions du mot, est une drogue une molécule qui entraîne une pharmacodépendance.
D'après ce que j'ai lu , le LSD n'entraîne aucune pharmacodépendance.
Donc le LSD est il une drogue? Quelle définition donnez vous de drogue"?
Je suis professeur et ai besoin d'ue réponse précise. J'ai consulté "neurophysiologie" chez de beoeck et ne trouve rien...
Je vous remercie de la réponse
F Costa chopineau
Agrégée de SVT

Mise en ligne le 03/01/2012

Bonjour,
L'usage du terme « drogue » peut prêter à confusion car il relève d'une sémantique multiple. La définition que nous proposons est bien en ligne sur notre site (rubrique: s'informer -> lexique) et, elle est la suivante : "au sens littéral du terme, toute substance pharmacologiquement active sur l'organisme (en ce sens, tout médicament est une drogue). Mais ce terme désigne plus communément toute substance qui agit sur le psychisme d'un individu et qui est susceptible d'entraîner une consommation abusive et une dépendance."
Une drogue est donc un composé chimique, biochimique ou naturel, capable d'altérer une ou plusieurs activités neuronales et/ou de perturber les communications neuronales. En ce sens, le LSD est une drogue même s'il n'entraîne pas pour autant une pharmacodépendance.
La drogue est un produit d'origine animale, végétale ou synthétique, qui, introduit dans l'organisme par quelque moyen que ce soit, a sur celui-ci des effets biodynamiques, et qui peut, dans certains cas, créer une accoutumance plus ou moins importante.
Nous espérons vous avoir aidé.
Bien Cordialement
